

ACADÉMIE DE RENNES

Collège JEAN JAURÈS

29380 BANNALEC

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 07/02/2019

Année scolaire : 2018/2019

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 25 janvier 2019

Présidence de : Christophe Michel

Quorum : 13

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
Ordre du jour	Vote	3	25	Convocation	1
Procès-verbal de la séance du 26/11/2018	Vote	3	24	PV CA du 26/11/18	2
Dotation globale horaire	-	4	-	Répartition des moyens	3
Opération « bol de riz »	Vote	5	26	-	-
DBM pour information et D.O	-	5		DBM pour info	4
Convention avec l'association « e periscopolo sporgersi »	Vote	5,6	27	Convention e periscopolo	5
Point sur les travaux	-	6	-		-

Le Président

Christophe MICHEL



Le secrétaire de séance

Sandrine CELLA



PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 07 février 2019

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Michel Christophe	X						
	Gestionnaire	Penquerch Valérie	X						
	CPE	Schirmer Corinne			X				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Jaffré Claude				François Jacques		X	
		Rioual Maryse	X						
	Commune siège	Falchier Marie Laure	X						
Personnalités qualifiées		Boisrobert Yohann			X				
		Le Sergent Guy	X						
Total			5						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Gouéry Thierry	X			Balac Christophe			
		Le Brun Françoise				Raphalen Didier			
		Roudaut Claire				Cevaer Claire			
		Rosignol Josée	X			Aubry Isabelle			
		Benoit Ghislaine	X			Tréneq Nathalie			
		Tréneq Christelle							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Moulin Joëlle				Allio Michel			
		Beylot Romain				Marion Isabelle	X		
Total			3			1			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Le Manac'h Pascal				Hamonc Anne			
		Lefebvre Stéphanie				Le Roux Christophe			
		Naviner Marie Hélène	X			Kerguelen Laetitia			
		Cella Sandrine	X			Marion Stéphanie	X		
		Tréguier Valérie				Péan De Ponfilly Denis			
		Mahe Fabienne	X			Le Poulichet Benoît			
	Elèves	Fontaine Eva	X			Le Padan Léna			
		Dabin Tristan				Missaar Linde			
Total			4			1			
Membres invités	Groupement de commune	André Yves	X						
	Agent comptable	Roudaut Jacques							

Le quorum étant atteint (14 présents), la séance commence à 18h05.

Monsieur MICHEL désigne Mme CELLA, représentante des parents d'élèves, comme secrétaire de séance.

1. Ordre du jour

M. le Principal ajoute l'approbation de l'ordre du jour à l'ordre du jour de conseil d'administration :

I – Conseil d'Administration

1. Approbation ordre du jour
2. Procès-verbal de la séance du 26/11/2018

II – Affaires pédagogiques

1. Dotation Globale Horaire
2. Action « Bol de riz »

III – Affaires administratives et financières

1. DBM (Décisions Budgétaires Modificatives)
2. Convention avec l'association « é pericoloso sporgersi »

IV – Questions diverses

1. Point sur les travaux

L'ordre du jour modifié est adopté.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°24

Arrivée de Mme ROUDAUT à 18h07

2. Procès-verbal de la séance du 26 novembre 2018

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 26/11/2018.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°25

1. Dotation Globale Horaire

Monsieur le Principal explique la répartition de la DGH qu'il propose en précisant qu'elle a déjà été discutée en conseil pédagogique :

Prévision d'effectifs :

- 87 élèves en 6^{ème} (3 divisions) ;
- 93 élèves en 5^{ème} (4 divisions) ;
- 66 élèves en 4^{ème} (3 divisions) ;
- 57 élèves en 3^{ème} (2 divisions) ;

Soit 303 élèves (en augmentation de 29 élèves par rapport aux effectifs constatés ce jour).

La DGH est la quantité d'heures hebdomadaires attribuée au collège pour fonctionner. Elle se décline en heures postes (HP), en heures supplémentaires à l'année (HSA) et en indemnités pour des missions particulières (IMP). La DGH est attribuée à la structure (nombre de divisions) et peut être modulée en fonction du profil du collège. Elle pourra également être revue à la hausse ou à la baisse en fonction des effectifs réels au moment des inscriptions en juin : il y a 2 points sensibles : 4 divisions prévues en 5^{ème} (actuellement 90 élèves en 6^{ème} mais traditionnellement on recrute toujours entre la 6^{ème} et la 5^{ème}) et 2 divisions en 3^{ème} (actuellement 68 élèves en 4^{ème} et on perd toujours des élèves entre la 4^{ème} et la 3^{ème} mais peut-être pas autant cette année).

Pour la rentrée 2019, le collège disposera de 362 heures (après ajustements) répartis comme suit :

- 339 HP
- 19,5 HSA
- 3,5 IMP (dont 1,5 pour l'internat)

Cette DGH ne tient pas encore compte du Breton, une enveloppe supplémentaire arrivera.

En plus des horaires officiels (26h/div), la DGH sera utilisée pour :

- faire un groupe supplémentaire en sciences en 6^{ème} et en 3^{ème} (salles ne pouvant contenir 29 élèves) ;
- créer un groupe d'Espagnol en 5^{ème} et un groupe d'Allemand pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- maintenir l'option facultative Langue et culture étrangère (Anglais-Mathématiques) en 5^{ème} et l'ouvrir en 4^{ème} ;
- créer un groupe de latiniste en 3^{ème} (dernière année) ;
- participer à l'enseignement du Breton (pour 2,5 HP), la moitié des besoins sera fournie par une dotation à part;
- mettre en place l'accompagnement personnalisé (en Français à tous les niveaux à raison d'une heure par quinzaine avec deux professeurs, en Mathématiques et en Histoire Géographie en 6^{ème} et en 3^{ème} à raison d'une heure avec deux professeurs par quinzaine).

Une fois cette répartition déterminée, on répartit les heures aux disciplines et on compare à la situation actuelle.

Le tableau en annexe détaille, discipline par discipline, les répercussions sur les postes.

La répartition de la DGH ne fait pas l'objet d'un vote à cette période de l'année.

Arrivée de Mme NAVINER

2. Opération Bol de Riz

Cette opération a été menée à l'initiative des élèves du Conseil de la Vie Collégienne. Ils désiraient faire une action de solidarité au collège.

Les représentants des élèves présentent l'opération « bol de riz » qui consiste à échanger son repas habituel au self par une assiette de riz accompagnée de sauce et servie à volonté, suivie d'un fruit.

La différence entre le coût de ce repas et le repas habituel sera versée à l'association Bannalec-Sénégal Solidarité jeunes.

Il y a 226 élèves et 20 adultes d'inscrits.

Monsieur le Principal précise que, pour un DP4 c'est 1,60€ par participants qui seront versés à l'association (un peu plus pour les autres). Les participants sont volontaires (93% des demi-pensionnaires). Les adultes aussi participent (100%) et l'action se déroulera demain 8 février. Les élèves du CVC ont rencontré Samuel SOW, un des responsables de l'association Bannalec-Sénégal sur une pause méridienne. Une exposition sur les actions de cette association sera également visible en salle des conseils le jour de l'opération.

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à faire un don à l'association Bannalec-Sénégal correspondant à la différence de coût entre les deux repas par participants.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°26

RUBRIQUE III. Affaires administratives et financières

1. Décision budgétaire Modificative

La DBM N°10 ouverture de la subvention Collège et Territoire 2018 (Conseil Départemental) : 2 600.00 € en AP-OUVCUL - 2EDUC

La DBM n° 11 retrace les écritures de fin d'exercice.

Les écritures concernant la variation des produits scolaires font apparaître un résultat positif : + 4 387.41 €. Ce résultat est lié à une meilleure vente des tickets commensaux et élèves. La gestionnaire remercie l'équipe de cuisine qui réussit à proposer une restauration de produits frais et des repas fait maison tout en respectant le budget.

Pour les DBM de type 291 et 292, les modifications s'élèvent à 167.36 € en neutralisation et à 167.37 € en amortissement.

La DBM de type 293 fait apparaître une baisse du stock par rapport à 2017 soit 499.48 € en moins (Stock au 31/12/2017= 1 893.46€ et stock au 31/12/2018= 1 393.98€)

Mme la gestionnaire retrace également les décisions de l'ordonnateur (DO n°1 à 3) qui ont été effectuées en fin d'année.

Départ de Lena LE PADAN

2. Convention avec l'association « e periscoposo sporgersi »

Cecilia Ferrario-Pourquié, danseuse chorégraphe à Concarneau, intervient auprès des élèves de 4^{ème} dans le cadre d'un projet « Corps et Graphies » initié par Madame De Rechniewski, professeur d'arts plastiques. Ce projet sur le thème de l'eau se fait en collaboration avec l'EPS et le CDI. Il fera l'objet d'une restitution en fin d'année.

Madame Ferrario intervient depuis janvier. Nous avons déposé et obtenu une subvention de la DAAC pour financer la participation de l'artiste à hauteur de 3600€ (60 heures à 60 euros). « e periscolosi sporgersi » est l'association qui emploie Madame Ferrario-Pourquoi.

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention avec l'association « e speriscoloso sporgersi »

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°27

RUBRIQUE IV. Questions diverses

Point sur les travaux

L'appel d'offre a été lancé. 41 entreprises ont fait leurs visites sur le site. Un deuxième appel d'offre pour la fourniture de la cuisine provisoire est lancé. Le calendrier des travaux n'est pas modifié pour l'instant.


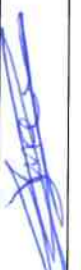
M. ANDRE signale qu'une étape du tour de Bretagne cycliste partira le 26 avril de Bannalec et que des actions avec les professeurs d'EPS peuvent envisagées.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de *séance* à 19h10.

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 07 février 2019

24 MEMBRES

Quorum :
Présents :
Absents :

QUALITE	NOM DU TITULAIRE	EMARGEMENT	NOM DU SUPPLEANT	EMARGEMENT
1 EQUIPE DE DIRECTION	Principal			
	Gestionnaire			
	Conseillère d'Education	Excusée		
2 REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE	M. JAFFRE Claude		M. FRANCOIS Jacques	
	Mme RIOUAL Maryse			
	Mme FALCHIER Marie Laure			
3 PERSONNALITES QUALIFIEES	M. BOISROBERT Yohann	Excusé		
	M. LE SERGENT Guy			
	M. GOUERY Thierry		M. BALAC Christophe	
4 REPRESENTANTS ELUS DE L'ETABLISSEMENT	Mme LE BRUN Françoise	Excusée	M. RAPHALEN Didier	
	Mme ROUDAUT Claire		Mme CEVAER Claire	
	Mme ROSSIGNOL Josée		Mme AUBRY Isabelle	
	Mme BENOIT Ghislaine		Mme TRENEC Nathalie	
	Mme TRENEC Christelle			
ATOSS	Mme MOULIN Joëlle		M. ALLIO Michel	
	M. BEYLOT Romain		Mme MARION Isabelle	

	QUALITE	NOM DU TITULAIRE		NOM DU SUPPLEANT	EMARGEMENT
5 REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	Parents d'élèves	M. LE MANAC'H Pascal		Mme HAMONIC Anne	
		Mme LEFEBVRE Stéphanie		M. LE ROUX Christophe	
		Mme NAVINER Marie Hélène		Mme KERGUELEN Laetitia	
		Mme CELLA Sandrine		Mme MARION Stéphanie	
		Mme TREGUIER Valérie		M. PEAN DE PONFILL Y Denis	
6 REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	Elèves délégués	Mme MAHE Fabienne		M. LE POULICHET Benoît	
		FONTAINE Eva		LE PADAN Léna	
		DABIN Tristan		MISSAAR Linde	
7 MEMBRES INVITES	Agent comptable Représentant de Quimperle Communauté	M. ROUDAUT Jacques			
		M. ANDRE Yves			